

Florefe



Le mot du bourgmestre

Depuis quelques années, des liens tout à fait personnels et informels se sont tissés entre quelques mandataires (conseillers communaux ou de C.P.A.S.) de Floreffe et de Rijkevorsel, commune flamande située en province d'Anvers, à un jet de pierre de Breda (Pays-Bas). De fil en aiguille, des rencontres élargies permettant de mieux connaître les réalités de nos deux communes ont été organisées de part et d'autre.

Aujourd'hui, la volonté se fait jour d'approfondir ces contacts en leur donnant un caractère plus officiel de telle manière que nos administrations respectives apportent leur soutien et leur logistique nécessaires à une intensification des échanges.

Mais quel intérêt y a-t-il, direz-vous, à créer un jumelage avec une commune belge même s'il s'agit d'une entité d'une autre Région ?

Au-delà de trop nombreux clichés, nous nous rendons compte, les uns et les autres, du fossé qui s'est creusé progressivement entre nos deux communautés et une volonté de rapprochement apparaît, aujourd'hui, pertinente.

Nous avons pu constater que dans de nombreux domaines, les solutions apportées à des problèmes de société diffèrent parfois sensiblement d'une commune à l'autre. Et chacun peut apprendre et comparer pour améliorer ainsi ses propres réponses. L'apprentissage et la maîtrise d'une autre langue ne sont pas non plus à négliger et un rapprochement entre nos communes peut y contribuer grandement.

Dès à présent, si ce projet, mené dans le respect mutuel de nos cultures propres, vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître (voir informations à l'intérieur du bulletin).

Votre Bourgmestre
André BODSON

→ Consultez le site Internet de la commune de Floreffe (www.floreffe.be) : des informations sur les services, les activités, les associations, les commerces... sont régulièrement mises à jour.











Photo de la couverture :

Donnez un peu de votre temps et un peu de votre sang ! La Croix-Rouge de Belgique lance un appel urgent aux donateurs de sang O négatif et O positif. A Floreffe, les prochaines collectes de sang sont prévues les 31 mars, 30 juin, 29 septembre et 29 décembre 2009 (p 10 et 11).

Sommaire

Le mot du bourgmestre	3
Travaux - Mobilité	4
Environnement	6
Energie.....	7
Echos du Conseil communal.....	8
Etat civil	8
Social	8
Echos des associations	10
Agenda	11
Culture.....	12
Sports.....	14

Travaux

			
<p>A l'atelier, qu'il s'agisse de mécanique ou de ferronnerie, les réparations sont fréquentes et souvent urgentes. Ici, la réparation d'un bac de terrassement.</p>	<p>Les fossoyeurs ont déjà eu l'occasion d'utiliser à plusieurs reprises la nouvelle « mini - pelle », beaucoup plus performante que l'ancienne.</p>	<p>Juste avant les premières gelées, les ouvriers de voirie ont eu le temps de terminer une pose de filets d'eau rue Maurice-Toussaint, à proximité de l'église de Sovimont. Le parvis de celle - ci sera réaménagé une fois le beau temps revenu.</p>	<p>En attendant la rénovation de la salle communale (prévue début de cette année), des travaux ont déjà été entrepris dans les locaux annexes. Ici, les sanitaires pour personnes handicapées, qui sont désormais opérationnels.</p>
			
<p>Après deux années de calme relatif, l'hiver se rappelle à notre bon souvenir, ce qui a nécessité beaucoup d'interventions du service épandage.</p>	<p>Attention, chute de pierres ! A la rue des Déportés à Floreffe, des éboulements ont nécessité l'intervention du service travaux afin d'éviter le risque d'encombrement sur la voirie.</p>	<p>A l'ancien presbytère de Floreffe, les premières démolitions ont débuté en préparation des futurs travaux de rénovation.</p>	<p>Au Lakisse, un chemin de terre donnant accès à des propriétés a récemment fait l'objet d'un nouveau profilage avant empiérement.</p>

Mobilité



Trop souvent encore, nous constatons le stationnement de véhicules sur les trottoirs et, à nouveau, ce sont les piétons, usagers publics, qui en pâtissent. Par ailleurs, ce stationnement entraîne aussi une dégradation des trottoirs.

La plupart des trottoirs sont déjà souvent trop étroits, ce qui empêche deux personnes de marcher côte à côte ou de se croiser.

Quant aux personnes à mobilité réduite, qui peuvent être des personnes handicapées, mais aussi des parents avec une poussette ou des piétons transportant un colis, elles ont bien besoin de tout le trottoir pour se déplacer.

Pensez à ces personnes lorsque vous coupez le contact pour devenir, à votre tour, un piéton.

Pour rappel : le stationnement sur le trottoir peut être une infraction grave qui peut vous coûter 100,00 €.

COMMUNE PROPRE

Engagement de six jeunes (au moins 16 ans - vaccination antitétanique) du 6 au 10 avril.
Renseignements et candidatures : Valérie Buys - 081/44.71.11 - personnel@floreffe.be

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : À PARTIR DE 2009, COLLECTE À LA DEMANDE

Depuis le 1er janvier 2009, la collecte trimestrielle des encombrants est remplacée par une collecte à domicile, à la demande, sur simple appel. Sans surcoût pour les citoyens.

Pourquoi ce changement ?

Pour offrir un meilleur service en assurant une plus-value environnementale et sociale.

Offrir un **meilleur service**. La collecte en porte-à-porte trimestrielle posait le problème du respect des consignes (qu'est-ce qu'un encombrant ? quel volume est-il autorisé ?), manquait de souplesse (obligation d'attendre trois mois entre chaque collecte) et entraînait l'abandon le long des voiries de déchets non conformes.

Veiller à **une valorisation optimale des déchets collectés**. Jusqu'à présent, les déchets encombrants collectés étaient concassés puis enfouis en décharge. Désormais, les objets réutilisables retrouveront une nouvelle vie, les matériaux recyclables seront séparés et envoyés vers les filières appropriées et seul le rebut sera mis en décharge.

Promouvoir **l'emploi des personnes moins favorisées** en ayant recours à l'économie sociale. Pour le choix de l'entreprise à laquelle ce nouveau service de collecte allait être confié, le Collège communal a imposé des critères sociaux stricts, excluant les entreprises qui n'emploient pas et ne forment pas du personnel peu qualifié.

Quelles sont les modalités de collecte ?

Vous avez chez vous une certaine quantité de déchets, figurant dans la liste ci-après, que vous ne pouvez emporter au parc à conteneurs le plus proche.

1. Vous contactez la Ressourcerie namuroise au 081/260.400
2. Vous énumérez les déchets à faire emporter et donnez une estimation du volume au préposé. Ce dernier vous confirmera que vos déchets figurent bien parmi les encombrants pouvant être emportés et vous indiquera la date à laquelle vos déchets seront enlevés (minimum un passage chaque mois).
3. La veille de la date convenue, le préposé vous rappelle pour vous confirmer le passage de la Ressourcerie namuroise.
4. Le jour convenu, vous disposez les déchets à emporter bien en vue. Le jour de la collecte, la présence des demandeurs est requise. L'équipe de la Ressourcerie namuroise peut, le cas échéant, se charger de sortir les déchets plus volumineux de votre habitation pour autant qu'ils soient entreposés au **rez-de-chaussée**.

Quels sont les déchets emportés ?

Les objets suivants peuvent être emportés :

Mobilier et mobilier de jardin

Bibelots et articles de décoration

Articles de loisirs et de sports

Articles de camping - Outils

Tissus d'ameublement

Appareils ménagers, électroménagers (« blancs » et « bruns ») et d'éclairage (sans ampoule ni néon)

Ustensiles de beauté - Ustensiles sanitaires et de chauffage

Moyens de transport (vélos, landaus) - Les matériaux bruts (métaux, bois)



Une liste détaillée des déchets emportés est disponible sur le site www.floreffe.be ou sur demande au 081/44.71.18.

RÈGLEMENT TAXE DÉCHETS : CE QUI CHANGE EN 2009

Le coût de traitement et de collecte des déchets ménagers augmente de manière constante. La commune de Floreffe a procédé à une légère révision du règlement taxe pour cette collecte.

Le forfait de base reste le même, à savoir 84 € pour les ménages et 42 € pour les isolés, de même que le coût du kilo de déchets (0,15 €).

Toutefois, le forfait ne comprend plus que 20 vidanges par an (au lieu de 24) pour les ménages et 10 vidanges par an (au lieu de 24) pour les isolés. Les vidanges complémentaires passent de 1,50 € à 1,70 €.

Pour des conteneurs d'un volume de 660 ou 1100 litres, nous contacter au 081/44.71.18.

Réductions et abattements :

- * Abattement de 0,025 €/kg pour les familles nombreuses.
- * La commune accorde un abattement forfaitaire de 30 €/an :
 - par enfant de moins de 3 ans ;
 - pour les personnes nécessitant une protection (par langes) pour incontinence, sur production d'un certificat médical. En outre, les vidanges excédant les 10 ou 20 vidanges forfaitaires sont gratuites.
- * Revenus inférieurs à 10.000 €, majorés de 1250 € par enfant à charge : exemptés de la partie fixe de la taxe.

En septembre 2009 devrait débiter la collecte des déchets organiques (pelures, restes de plats cuisinés, mais aussi langes pour enfants) qui vous permettra d'alléger votre conteneur à puce. Les modalités précises de collecte vous seront communiquées en temps opportun.

TAXE DÉCHETS – 2009		
Du 1/1 au 31/12/2009	Conteneurs de 40, 140 et 240 L	
Taxe fixe	Ménages	50,00 €
	Isolés	25,00 €
Vidanges ménages : 20 vidanges		34,00 €
	isolés : 10 vidanges	17,00 €
Sur base des pesées		0.15 €/kg
A partir de la 11e/21ème vidange		1,70 €/vidange

RAPPEL : UN CONSEILLER EN ÉNERGIE TRAVAILLE POUR LES COMMUNES DE FLOREFFE, FOSSES-LA-VILLE ET METTET



Depuis 2007, les communes de **Floreffe, Fosses-la-ville et Mettet** se sont lancées ensemble dans le projet de la Région wallonne « les communes énergétiques ».

Le projet est toujours en cours. En revanche, le conseiller en énergie a changé et est devenu une conseillère. **Madame Sylvie Depraetere** a repris le flambeau depuis le 1er décembre 2008. Comme son prédécesseur, elle partagera son temps entre les trois communes.

Les rôles de ce conseiller sont :

- informer / accompagner / sensibiliser les citoyens sur tout ce qui touche à l'énergie au quotidien :
 - o les économies d'énergie et le choix d'un fournisseur d'électricité (ou fournisseur d'électricité verte);
 - o les primes pour investissements économiseurs d'énergie (isolation, chaudière, régulation du chauffage, vannes thermostatiques, etc.);
 - o les énergies renouvelables : le photovoltaïque, les panneaux solaires thermiques, etc;
 - o les premières informations relatives aux questions énergétiques avant de construire ou de rénover, la législation actuelle et future en matière de performance énergétique,...
- maîtriser les consommations d'énergie des bâtiments communaux, que ce soit dans l'utilisation quotidienne et la rénovation ou la construction des bâtiments, etc.



La conseillère en énergie travaille en étroite collaboration avec M. Pierre LEMOINE, éco-conseiller, responsable du service « logement ».



Elle est présente une semaine sur trois. Vous pouvez prendre rendez-vous en la contactant directement au ☎ 081/44.71.18 ou ✉ sylvie.depraetere@publilink.be

Présence de notre conseillère en énergie à Floreffe

Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Du 2 au 6 Du 23 au 27	Du 16 au 20	Du 6 au 10 Du 27 au 30	Du 18 au 22	Du 8 au 12 Du 29 au 3 (juillet)

A partir de ce numéro et à chaque nouvelle édition du bulletin communal, votre conseillère en énergie vous présentera une info énergétique. Ainsi, vous deviendrez incollables sur les moyens de réaliser des économies (les panneaux solaires, les primes...) pour le plus grand bonheur de votre portefeuille !

FEVRIER/MARS, MAISON EXISTANTE : PAR OÙ COMMENCER ?

C'est décidé, vous allez réduire votre facture d'énergie. Oui, mais comment s'y retrouver dans la jungle des choses à faire, dans les centaines de conseils qui sont donnés à droite et à gauche ?

La première mesure à prendre est de **changer ses habitudes** et de tout faire pour consommer moins. Dans le jargon scientifique, on appelle ça les « **négawatts** », autrement dit « les watts qui n'existent pas ». De toutes les actions, c'est la plus rentable puisque aucun investissement n'est nécessaire ! **Si vous désirez un conseil plus personnalisé, prenez contact avec votre conseillère en énergie ou rendez-vous au Guichet de l'énergie de Namur.** Vous y trouverez des tas de brochures contenant mille et une astuces sur l'«Utilisation Rationnelle de l'Énergie»

Une première astuce pour réduire votre facture d'électricité ?

Connaissez-vous cette célèbre machine ?

Il faut savoir que, éteinte mais branchée, cette machine consomme 78 kWh par an, soit +/- 14 € par an sans produire un seul café ! (ce qui n'est pas le cas des percolateurs classiques).

Il y a d'autres consommateurs silencieux, rendez-vous dans le prochain Bulletin communal....



Une fois que vous avez fait la chasse à toutes vos mauvaises habitudes, il est temps de vous attaquer à votre isolation ! Et pour continuer sur cette lancée, une fois votre maison bien calfeutrée, vérifiez si votre chaudière actuelle n'est pas surdimensionnée ou trop obsolète. Les énergies renouvelables pour votre électricité, votre eau chaude et/ou votre chauffage sont la cerise sur le gâteau. Des articles seront consacrés à ces thèmes dans les prochains numéros du Bulletin communal.

**Changement de comportement :
Utilisation Rationnelle de l'Énergie**

**Isolation de
l'habitation**

**Changement de
chaudière**

**Energies
alternatives**

Echos du Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL DU 17 NOVEMBRE 2008

Après avoir pris connaissance du bilan de la plaine de vacances 2008, les conseillers communaux ont approuvé les points suivants : budgets 2009 des fabriques d'église de Franière et de Floreffe centre ; taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP), taxe additionnelle au précompte immobilier et taxe sur la collecte des déchets ménagers par conteneurs à puce ; marchés publics concernant l'achat de matériaux pour la rénovation de la salle des fêtes communale, la rénovation de la zinguerie et de la toiture de la Maison communale et l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école maternelle de Buzet ; garantie d'emprunt contracté pour financer les emprunts 2008-2009 Bep-environnement ainsi que les ordres du jour des assemblées générales de l'INASEP, de l'IDEG, d'IDEFIN et d'INATEL ; lettre de mission de la direction d'école ; règlement complémentaire sur la police de la circulation routière.

CONSEIL COMMUNAL DU 15 DÉCEMBRE 2008

Les conseillers communaux ont tout d'abord pris connaissance de l'approbation par la tutelle du renouvellement de la CCATM et de son règlement d'ordre intérieur. Ils se sont ensuite prononcés sur les points suivants : budget 2009 de la fabrique d'église de Buzet, marché public pour l'acquisition d'un module de gestion cartographique des cimetières, ordres du jour des assemblées générales du BEP, du BEP-environnement et du BEP-expansion économique, achat de parcelles de terrain et budget 2009 de la commune, dont voici une présentation sommaire.

Budget ordinaire 2009 :

A l'exercice propre : la prévision des dépenses est de 6.580.418 €, la prévision des recettes est de 6.348.071 €, le déficit est donc estimé à 232.348 € (mais attention : la commune prélève

200.000 € sur le fonds de réserve ordinaire, pour constituer un fonds de pension).

Si l'on tient compte du résultat des exercices antérieurs (ou des années précédentes), la prévision des dépenses est de 6.591.041,75 €, la prévision des recettes est de 6.593.275,66 €, le résultat budgétaire est alors en boni de 2.233,91 €.

Les dépenses sont réparties comme suit : 41% pour les frais de personnel, 17% pour le fonctionnement, 33% pour les transferts (CPAS, police, pompiers, déchets, cultes, asbl para-communales) et 9% pour rembourser la dette. Les recettes sont ventilées comme suit : 66% proviennent des impôts (IPP, précompte immobilier, déchets...), 18% des fonds régionaux et 16% d'autres sources (subsidés, prestations...).

Budget extraordinaire 2009 :

Les recettes et les dépenses s'élèvent, à l'exercice propre, à 4.130.650 €. Divers aménagements sont prévus pour : l'ancien presbytère de Floreffe, le Colombier, les écoles de Floriffoux, Soye et Franière, le bâtiment des travaux, le bâtiment du CPAS, le bâtiment occupé par l'Office du Tourisme, la Maison communale, le Centre culturel, la rue de Malonne, les abords du Centre sportif, les installations du Club de football ... ainsi que les frais d'honoraires pour l'aménagement du Centre de Floreffe, l'entretien de diverses voiries, le remplacement de divers éclairages, des aménagements de sécurité...

Le point supplémentaire « Rue de Malonne – ruissellement des eaux sur la voirie – recherche des causes et éradication » a aussi été abordé.

Consultez les ordres du jour et les procès-verbaux intégraux des conseils communaux sur www.floreffe.be

Etat civil

NAISSANCES (du 1^{er} novembre au 31 décembre 2008)

01/11/2008 : Lohan Gille, fille de Fabrice et de Sabrina Lambion
05/11/2008 : Mathéo Vandy, fils de Christophe et de Priscille Semal
07/11/2008 : Sam Thoron, fils de Laurent et de Vanessa Chantraine
08/11/2008 : Moly Jacoby, fille de Rudy et de Leslie Marchal
09/11/2008 : Chiara Tomasi, fille de Romuald et de Laetitia Miseur
13/11/2008 : Eline Fromont, fille de Claude et de Laurence Mattot
13/11/2008 : John Binczyk, fils de Ludovic et de Katia Blouquiaux
16/11/2008 : Eline Bierlair, fille de Bérénice
21/11/2008 : Elodie Goncette, fille d'Alban et de Christelle Boudry
25/11/2008 : Thoma Hasnath, fils de Mohammad et de Fanny Pluquet
25/11/2008 : Laïla Lépine, fille de Johnny et de Cindy Amoroso
26/11/2008 : Batiste Viatour, fils de Vincent et de Nancy Renier
29/11/2008 : Louenn Leonet, fille de Yann et de Valérie Dewilde
30/11/2008 : Maxime Leroy, fils de Jean et de Samira Elmadkouk
01/12/2008 : Antonin Annoye, fils de Frank et de Céline Hellemans
02/12/2008 : Sacha Herman, fille de Laurent et de Jennifer D'Hont

03/12/2008 : Jonas Leffleur, fils de Valéry et de Vanessa Simon

MARIAGES (du 1^{er} novembre au 31 décembre 2008)

22/11/2008 : Olivier Rock et Nathalie Marchal

NOCES D'OR (du 1^{er} mars au 30 avril)

31/03/2009 : Jack Riffart et Lina Devigne
11/04/2009 : André Moutteaux et Monique Lapierre
15/04/2009 : Jules Leunens et Odette Briot
24/04/2009 : Germain Duchene et Nelly Bolly

DÉCÈS (du 1^{er} novembre au 31 décembre 2008)

15/11/2008 : Henri Walrandt, veuf de Lucienne Vanengeland
22/11/2008 : Gustave Biernaux, époux de Josée Van Wesemael
23/11/2008 : Georgette Beaufays, veuve de Roger Gillain
08/12/2008 : Yvonne Piette, veuve de Robert Leclercq
20/12/2008 : Marie Colin, épouse de Victor Bourtembour
20/12/2008 : Lambert Simon
24/12/2008 : Eugène Lessire, veuf de Louisa Struyf

Social



Le service d'entretien est accessible à tous en titres-services

Vous ne parvenez plus à vous occuper de l'entretien courant et régulier de votre habitation ?

N'hésitez pas et faites appel à ce nouveau service ! Du personnel qualifié, expérimenté et de toute confiance se rendra à votre domicile et ce, à votre entière satisfaction. Contact CPAS de Floreffe : Agnès Vanlaer – 081/44.71.05

Une aide juridique de 1ère ligne

Vous avez un problème, un litige...vous avez besoin d'un avocat et vous pensez ne pas en avoir les moyens...

Ayez le bon réflexe et présentez-vous à la permanence juridique. Ce service est accessible gratuitement et à tout le monde sans exception. Une permanence juridique se tiendra au CPAS de Floreffe **chaque 1er jeudi du mois de 14 à 16h**



Echos des associations



LIGUE DES FAMILLES

Bourse aux vêtements d'été de la Ligue des Familles. Une seule liste de 20 vêtements, taille de 0 à 16 ans, (maximum 5 pièces 0 à 1 an), vêtements de saison (pas de vêtements hiver), propres, non démodés et en bon état. 1€ pour les membres et 3,50€ pour les non-membres

Dépôt : vendredi 6/03 de 10h à 17h30 (uniquement sur rendez-vous)

Vente : samedi 7/03 de 9h à 10h pour les membres et de 10h à 12h pour tous (Salle paroissiale de Floreffe)

Reprise : samedi 7/03 de 17h30 h à 18h30

Pré-dépôt : Fabienne Bovy : 081/44.66.90 , Françoise Mouton : 081/44.44.21, Catherine Evrard : 081/44.14.57, Anne Jouniaux : 081/44.15.00, Claudine Demanet : 081/45.03.55-0485/05.36.40 hubeaux_demanet@skynet.be.

Le comité communal de la Ligue des Familles recherche des volontaires pour une aide ponctuelle lors des bourses aux jouets et aux vêtements.... N'hésitez pas, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Intéressés ? Appelez Claudine Demanet au 081/45.03.55

JUMELAGE FLOREFFE-RIJKEVORSEL

Nouveau à Floreffe !

La commune de Rijkevorsel (province d'Anvers) a introduit une demande officielle de jumelage avec Floreffe. Nous cherchons donc des personnes intéressées pour la constitution d'une commission « Rijkevorsel ».



Rijkevorsel est une commune rurale située au cœur de la Campine du nord près de Hoogstraten, à 30km d'Anvers, de Breda et de Lieer.

La commune compte plus de 10.000 habitants sur un territoire de 4.678 ha. On y cultive notamment les bambous.

A la fin du 19ème siècle, le sud de la commune subit une vraie métamorphose. Avec l'apparition de briqueteries et de cimenteries naît un nouveau centre d'habitation typique avec ses petites maisons ouvrières : St Jozef Rijkevorsel à proximité du canal.

Rijkevorsel est un endroit de rêve pour les promeneurs, les cyclistes, les sportifs et aussi les pêcheurs. Une large place est réservée aussi au folklore et aux fêtes. Beaucoup d'événements et de curiosités à découvrir.

Si ce défi vous tente, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Mme Rita Verstraete-Goethals Tél : 081/44.40.28.

L'Agence Locale pour L'Emploi (ALE) de Floreffe vous propose :



Un service d'aide pour :

- les particuliers : petit entretien du jardin, garde ou accompagnement des malades ou des enfants, aide administrative, garde et soins des animaux en l'absence des propriétaires, petits travaux de réparation et

d'entretien du logement refusés par des professionnels en raison de leur faible importance

- les établissements d'enseignement, ASBL et associations non-commerciales
- les autorités locales
- les agriculteurs et des horticulteurs

Un service d'information et de délivrance de documents concernant les mesures fédérales d'emploi pour les demandeurs d'emploi, les employeurs et les travailleurs (Activa, Convention Premier Emploi, Titres-Services,...)

Un service de réinsertion socioprofessionnelle au profit des demandeurs d'emploi via des petits travaux effectués en toute légalité et sous le couvert d'une assurance

Un service d'actions en faveur des demandeurs d'emploi : formation en informatique PMTIC par l'ASBL w@ll-T à bord d'un bus spécialement aménagé en multimédia (formation agréée gratuite avec attestation de la Région wallonne)

⇒ Renseignements et inscriptions :

A l'ALE de Floreffe, ASBL

Personne de contact : Mme Lecomte Carine, agent ONEM

Adresse : 7, Rue Joseph Piret, 5150 Floreffe

Téléphone et fax : 081/44.46.94

Adresse électronique : aledefloreffe@scarlet.be

Site web : <http://www.alefloreffe.be>



TÉLÉVIE

« Ensemble pour le Télévie de Floreffe » : appel aux bénévoles.

Si vous souhaitez soutenir le Télévie 2009 en organisant une activité, un spectacle, une collecte, une manifestation sportive... (entre le 1er janvier et le 25

avril 2009), nous vous invitons à prendre contact avec Guy Noël ou Nadine Lambiotte afin d'établir les démarches nécessaires pour pouvoir utiliser le sigle « Télévie ».

Vous pouvez toutefois participer à l'opération en nous soumettant vos idées, vos propositions d'activités, mais aussi votre disponibilité et votre bonne humeur en vue de la journée de mobilisation floreffoise le 14 mars prochain !

Informations : Guy Noël - 0476/49.52.44 ou Nadine Lambiotte - nadine.lambiotte@skynet.be

Croix-Rouge



COLLECTES DE SANG 2009

Si vous avez entre 18 et 65 ans et si vous êtes en bonne santé, venez nous rejoindre et vous aussi, faites don de vie lors des prochaines collectes de sang à Floreffe

Les mardis 31 mars, 30 juin, 29 septembre et 29 décembre, de 15h00 à 18h30 - A la salle des fêtes communale

Contact : Marie-Noëlle Jeanmart - Piette - tél : 081/44.53.48

AU PROGRAMME DU CENTRE CULTUREL DE FLOREFFE EN FÉVRIER ET MARS 2009

La Soupal'orange : Stages de carnaval pour les enfants de 4 à 10 ans

Les 23, 24 et 25 février de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h30 au Centre culturel de Floreffe, chemin Privé 1 à Franière.



Une vraie soupe « à la carte » puisque, comme l'année dernière, nous proposons un stage multi-activités sous forme de modules par demi-journées. On peut s'inscrire pour 1, 2, 3 ou tous les modules... Que l'on préfère le mardi matin ou le mercredi après-midi, la cuisine ou les sciences, on pioche ce qui nous plaît mais attention : on n'oublie pas de réserver car les places sont limitées !

Il y aura, pour chacun des 2 groupes (4-6 ans et 7-10 ans), de la cuisine, de la création de costumes, un atelier-découverte de la ludo/biblio/médiathèque, un atelier de « cap-sciences », un atelier artistique, du cirque, etc..

Le programme complet est disponible sur notre site : www.centreculturelfloreffe.be ou sur simple demande au 081/45.13.46, à partir de fin janvier.

Participation : 5€/module d'une demi-journée – collations comprises - réduction pour les familles ✂ Garderie gratuite à partir de 8h30, à midi et jusque 17h ✂ Inscriptions : 081/45.13.46 ou info@centreculturelfloreffe.be

Vendredi 6 mars 2009 à 20h30 – Eglise de Franière

Dans le cadre de la Journée de la Femme

Attention changement de lieu : suite aux travaux de rénovation de la salle communale, le concert se donnera à l'église de Franière

**Plus d'infos au Centre culturel de Floreffe – Chemin Privé, 1 à Franière
081/45.13.46 ou www.centreculturelfloreffe.be ou info@centreculturelfloreffe.be**

Princesse Mansia M'Bila



Musique du monde

Princesse Mansia M'Bila et son groupe proposent un mélange de rumba congolaise et de musique de fête traditionnelle qu'a joué son père Mansia, le Roi de Ngoma ya Kongo pour égayer les fêtes des villages. Princesse a hérité d'une oreille musicale, des rythmes africains, des airs traditionnels et d'un don particulier, celui des percussions. Elle nous vient du Congo, elle règne sur la musique World depuis plus de 20 ans et a encore un enthousiasme de jeune fille. Elle mélange des instruments traditionnels africains et occidentaux pour raconter la femme africaine d'ici ou de là-bas à travers des contes drôles et poétiques. Elle voyage à travers les cultures pour rapprocher les gens car, après tout, "le monde est un village".

Dans le cadre de la journée internationale de la femme du 8 mars et dans la foulée du concert, plusieurs activités seront consacrées à la femme africaine : expo d'objets d'art, repas, messe africaine (sous réserve). Le programme est en préparation et sera en ligne au fur et à mesure de son avancement sur www.centreculturelfloreffe.be. A suivre donc !

Eglise de Franière ✂ Entrées : 7 -10€

Du 15 mars au 22 mars 2009 au Centre culturel et sur les routes ...

Semaine du Théâtre Jeune Public « OTTOKAR »

Une semaine événement qui mettra en lumière, dans toute la région namuroise, la création théâtrale pour les petits, les jeunes, les familles, à travers des ateliers, des animations et des spectacles. Pendant la semaine, les enfants de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires participeront, via l'école, aux ateliers et excursions vers un lieu de spectacle.

Les dimanches 15 et 22 mars : journées familiales autour de l'événement.

Atelier en famille le matin, pique-nique et excursion en car avec animation vers une salle de théâtre extra-muros pour découvrir ensemble un spectacle.

Plus d'informations courant février : bloquez la date dans vos agendas et ...restez attentifs !

Bibliothèque



Animations prévues à la bibliothèque de Franière :

Matinée Valentine : le 14 février, de 9h30 à 13h00, pour les enfants de 6 à 12 ans
Matinée printanière : le 21 mars, de 9h30 à 13h00, pour les enfants de 4 à 10 ans
Opération « je lis dans ma commune » : le samedi 18 avril

Mais aussi, passage du bibliobus à Buzet (près de l'église) : les 9 février, 2 et 23 mars à 10h15.

Plus de renseignements à la bibliothèque de Franière – Chemin privé, 1 – 081/44.14.13 – bibliocomfloreffe@skynet.be

AU CENTRE SPORTIF DE FLOREFFE :

- Stages pour les enfants (4 à 8 ans) lors des vacances de Carnaval (du 23 au 27 février – 5 demi-journées) et des vacances de Pâques (du 14 au 17 avril)



- Gala de gymnastique artistique féminine (division 3), organisé par l' « Envol gymnastique » (Roland Sverzut-Fontaine, 085/82.79.82, roland@sverzut-fontaine.net , www.lenvol-gymnastique.be). Venez nombreux redécouvrir cette superbe discipline ! Votre présence ne pourra que récompenser le travail de ces gymnastes. Prix d'entrée : maximum 5 €.

Contact : Florence Ledoux, coordinatrice-animatrice - 081/45.18.11- coan@skynet.be

PORTRAIT : PETITE HISTOIRE DE « LA PALETTE FLOREFFOISE », LE CLUB DE TENNIS DE TABLE DE FLOREFFE...



La Palette floreffoise a vu le jour en 1965. Une seule équipe représentait le club ; elle était composée de Jacques Robaux, Philippe Lambrechts et José Charbart ainsi que de Bernard Christiane et Marc Jaumain (les réserves). Les jeunes du club étaient Philippe Dejaiffe, Pierre Lambrechts, Benoît Jaumain.

Le club occupait le bâtiment de l'actuelle Régie des routes, situé le long de la N90. Ce bâtiment fut vendu en 1968... et le club, faute de lieu pour jouer, s'éteignit.

En 1975, à l'instigation de Jacques Robaux, le club fut recréé. Le grenier du Landoir, rénové par les jeunes de Floreffe et l'abbé Daiche pour organiser des fancy-fair, put aussi être occupé par le tennis de table. Avec l'aide de Dominique Lambrechts, Georges Vandevorst et Jean-Marc Delvigne, le club dut redémarrer en division 6... avec des joueurs classés série D. Grâce à des joueurs tels que Philippe Dejaiffe, Marc et Benoît Jaumain, le club fut champion de série, puis provincial et accéda aux championnats de Belgique où il put atteindre la finale.

Depuis lors, le club s'est développé et la salle a été complètement rénovée (suite à un incendie en 1980). C'est ainsi qu'il a fêté dignement son 30ème anniversaire en 2005.

Aujourd'hui, la Palette floreffoise compte 70 affiliés dont de nombreux jeunes qui font leurs premiers pas (psychomotricité et gestes de base).

Guy Lejeune gère l'initiation des petits, les séries E ainsi que les adultes (série D à série C). Philippe Froidebise, le jeudi soir, propose un entraînement individualisé pour les jeunes « qui montent ». Ces jeunes peuvent ainsi bénéficier de deux entraînements par semaine, condition nécessaire pour progresser. Adelin Alin entraîne, quant à lui, des jeunes série E le mardi.

La Palette floreffoise aligne 8 équipes messieurs de la D2 à la D6 et 4 équipes dames dont l'équipe fanion évolue en régionale depuis quatre ans.

La Palette floreffoise organise son souper annuel ce 21 février dès 19h00 au Moulin Brasserie de l'Abbaye de Floreffe.
Au menu : buffet représentant les cinq continents, suivi d'une soirée dansante.
Contact : Claude De Geeter – 081/44.02.45 – 0497/85.73.22 – degeeter106@skynet.be